

Milices vaudoises : un peu d'histoire

Autor(en): **Goumoëns, Pierre de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2022)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1044777>

Nutzungsbedingungen

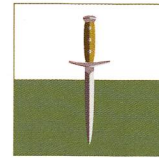
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**Société
Vaudoise
des Officiers**

Vie des sociétés

Milices vaudoises : Un peu d'histoire

Col EMG Pierre de Goumoëns

Inspecteur général des Milices vaudoises

Issues de la première loi militaire du 10 juin 1803, les Milices vaudoises sont instituées sous l'égide du tout nouveau Canton de Vaud.

Elles subsisteront jusqu'en 1874, année où la révision de la Constitution suisse de 1848 abolira les contingents cantonaux au profit de l'armée fédérale.

La suppression de la cavalerie en 1972 donnera l'impulsion à quelques personnalités de former une troupe montée qui perpétuerait les traditions de l'équitation militaire et qui ferait office d'escadrons d'honneur pour les autorités du canton de Vaud.



C'est en 1985 que l'Association des Milices vaudoises a été créée et qu'un corps de chasseurs à cheval a été constitué. Les uniformes et harnachements sont conformes à l'ordonnance militaire de 1803-1804.

Une troupe à pied, le contingent des Mousquetaires emboîte le pas aux chasseurs à cheval et se constitue en 1990. Les uniformes et les armes, dont les mousquets à silex, sont calqués sur les équipements prescrits par les règlements de service de 1819-1821. Le drapeau flammé à la croix blanche traversante des Mousquetaires, orné de la devise cantonale a été brodé sur le modèle d'un drapeau de bataillon de 1819 déposé au Musée militaire de Morges.

La batterie d'artillerie est née grâce à l'initiative d'artilleurs engagés qui, dès 1991 se sont investis pour faire renaître un train d'artillerie réglementaire de l'époque.

La batterie se présenta pour la première fois en public en 1999.

La pièce, d'un calibre de 84.4 mm a été fabriquée en 1838. Elle a été engagée lors de guerre du Sonderbund en 1847. Les uniformes sont des répliques conformes à l'ordonnance de 1819-1820. La pièce et le caisson sont attelés à deux ou trois paires de chevaux Franches-Montagnes.

Avec un effectif de plus 180 membres incorporés, Le Régiment des Milices vaudoises est la plus grande troupe historique actuellement en service en Suisse.

Organisée une fois par année, la prise d'armes est la journée officielle des Milices vaudoises, troupe d'honneur des Hautes autorités du Canton de Vaud. Cette cérémonie a lieu normalement le samedi le plus proche du 14 avril. En effet, cette date – le 14 avril 1803 – jour de la 1^{re} séance du Grand Conseil vaudois marque la réunification du Pays de Vaud en tant que canton à part entière dans la Confédération Helvétique.



La concrétisation de la nouvelle ère :

Après 24 années de quasi stabilité, les Milices Vaudoises sont rentrées dans une nouvelle ère en 2022.



L'Association des Milices vaudoise a décidé il y a peu de supprimer la notion de genre de ses statuts. Le déclencheur ne fût pas un effet de mode, mais bien l'érosion inéluctable des effectifs de la troupe et en particulier celui des chasseurs. Cette ouverture était une question de survie. Assermentées cette année, les femmes chasseurs, représentent déjà près de 50% du corps des chasseurs à cheval. Ce renouveau et cet élan est un moteur essentiel pour toute la troupe des Milices vaudoises.

Hier aujourd'hui et demain

A la sortie des années COVID, la société, en manque de repères, reprend doucement pied. Les Milices vaudoises sont un gage de tradition et de valeurs, et ont un rôle très important à jouer. Le lien social, la camaraderie que nous véhiculons sont essentiels pour redonner un peu de repères à notre société qui est actuellement bien trop nombriliste.



L'année 2022, remplie par de nombreuses représentation, devrait nous permettre de nous préparer au mieux pour une année 2023 exceptionnelle, avec les multiples célébrations prévue pour le 300^e anniversaire de la mort du major Davel, comportant comme point d'orgue la participation à une dizaine de représentations d'un spectacle théâtral à la fin août à Cully.

Afin de renforcer l'esprit de corps et la loyauté envers notre canton, les Milices vaudoises ont instauré une devise en 2022. Lors que leurs Cdt entonnent « Milicienne, Milicien pour l'honneur du canton de Vaud... », les femmes et les hommes de la troupe reprennent en cœur avec vigueur et conviction « Liberté et Patrie ».

